

13. Interpellation de M. Michel Ducret: «Grand Théâtre: situation financière» (I-82)¹.

M. Michel Ducret (R). Je vous ferai grâce, Mesdames et Messieurs, de reprendre mes explications depuis le début. J'insiste simplement sur le fait que le représentant du groupe radical au conseil de la Fondation du Grand Théâtre s'est vu opposer une fin de non-recevoir à ses questions, le 18 juin dernier. Lors de cette séance, les membres de l'autorité de surveillance - c'est-à-dire, à la base, le Conseil administratif, représenté au sein de ce conseil de fondation par MM. Vaissade et Ferrazino - étaient, comme souvent, absents.

Aussi, le Conseil municipal sera certainement intéressé à connaître les mesures prises par le Conseil administratif pour corriger une situation qui s'avère malsaine depuis plusieurs années. Je vous rappelle que, ces dernières années, les comptes du Grand Théâtre ont été équilibrés en fin de saison par des recettes extraordinaires, lesquelles font aujourd'hui défaut, hélas.

Enfin, le groupe radical peut affirmer que, à ce jour, son représentant au conseil de la Fondation du Grand Théâtre a bel et bien été le seul à attirer l'attention dudit conseil sur l'extrême précarité du mode de couverture financière des dépenses de l'établissement, et qu'il ne saurait admettre pour explication - tenez-vous bien - que le dépassement de budget correspond à moins de 2% des dépenses et que, de doute façon, le fonds de secours pourra supporter une ponction d'un demi-million de francs destiné à équilibrer le résultat de la saison 2001-2002. C'est là, Mesdames et Messieurs, où la situation ne va plus du tout.

¹ Urgence acceptée,

Le groupe radical désire donc connaître précisément les mesures que le Conseil administratif entend prendre pour que le budget de la saison 2002-2003 de notre opéra ne connaisse pas un nouveau déficit. Ce point paraît relativement urgent et n'entre pas dans le strict traitement du budget en commission. Il me paraît capital, ne serait-ce que pour l'avenir de notre opéra, que nous obtenions une réponse rapide, bien avant le mois de décembre.

Le président. M. Vaissade fait excuser son absence, il est au Jardin botanique pour les besoins de sa charge. Il répondra à cette interpellation à une date ultérieure.